

P.14

**LE MALESHERBOIS**

**VILLE SOLIDAIRE**



**SECURITÉ P.4**  
Vidéoprotection

**SANTÉ P.6**  
Maison de santé

**ENVIRONNEMENT P.10**  
Le plan de sobriété  
énergétique



**Joëlle PASQUET**

1<sup>ère</sup> adjointe chargée de la culture, de la communication, de la vie associative et du patrimoine - 8<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la CCPG en charge du tourisme, du patrimoine, de la communication et de la culture



**Sandrine SONATORE**

5<sup>ème</sup> adjointe chargée de la politique et des actions communales en faveur de l'Enfance et de la Jeunesse



**Fabien BERCHER**

2<sup>ème</sup> adjoint chargé des finances, des nouvelles technologies d'information et de communication, des subventions, des énergies nouvelles et **Maire délégué des communes de Labrosse et Manchecourt**



**Franck DELMOND**

6<sup>ème</sup> adjoint chargé de la vie sportive et du funéraire



**Delmira DAUVILLIERS**

3<sup>ème</sup> adjointe chargée des affaires sociales, du logement et de la santé - Présidente de la CCPG



**Christine BERTHELOT**

7<sup>ème</sup> adjointe chargée de l'aménagement du territoire - 4<sup>ème</sup> Vice-Présidente de la CCPG en charge de l'aménagement du territoire



**Dominique CHANCLUD**

4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux, de l'accessibilité et de la propreté urbaine et **Maire délégué des communes de Coudray et d'Orveau-Bellesauve**



**Erick BOUTEILLE**

8<sup>ème</sup> adjoint chargé de la mobilité, de l'environnement, des chemins, des bois, des pâturages, de l'agriculture et des rivières et **Maire délégué des communes de Nangeville et Mainvilliers**

**Mairie déléguée de Coudray**

|       |            |           |
|-------|------------|-----------|
| Lundi | 9h - 12h30 | 14h - 18h |
|-------|------------|-----------|

Tél. 02 38 34 65 23  
coudray@ville-lemalesherbois.fr

**Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve**

|          |            |
|----------|------------|
| Lundi    | 14h - 18h  |
| Mercredi | 9h - 12h30 |

Tél. 02 38 34 65 99  
orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

**Mairie déléguée de Manchecourt**

|          |          |           |
|----------|----------|-----------|
| Mardi    | 9h - 12h | 14h - 18h |
| Jeudi    | 9h - 12h | -         |
| Vendredi | 9h - 12h | 14h - 18h |

Tél. 02 38 30 13 84  
manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

**Mairie déléguée de Labrosse**

|       |           |
|-------|-----------|
| Jeudi | 14h - 18h |
|-------|-----------|

Tél. 02 38 39 16 62  
labrosse@ville-lemalesherbois.fr

**Mairie déléguée de Nangeville**

|       |           |
|-------|-----------|
| Lundi | 14h - 18h |
| Jeudi | 9h - 12h  |

Tél. 02 38 34 76 42  
nangeville@ville-lemalesherbois.fr

**Mairie déléguée de Mainvilliers**

|          |              |
|----------|--------------|
| Mardi    | 14h - 18h    |
| Vendredi | 8h30 - 12h30 |

Tél. 09 67 13 71 15  
mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

**Mairie déléguée de Malesherbes**

|          |            |             |
|----------|------------|-------------|
| Lundi    | 9h - 12h30 | 14h - 17h   |
| Mardi    | 9h - 12h30 | 14h30 - 17h |
| Mercredi | 9h - 12h30 | 14h - 19h   |
| Jeudi    | 9h - 12h30 | 14h - 17h   |
| Vendredi | 9h - 12h30 | 14h - 16h30 |
| Samedi   | 9h - 12h   | -           |

Tél. 02 38 34 85 36  
contact@ville-lemalesherbois.fr

**CHÈRES MALESHERBOISES, CHERS MALESHERBOIS,**



J'attache une grande importance à vous rendre compte, à travers ce magazine, du travail de l'équipe municipale et de l'évolution des différents projets attachés à notre mandat.

Pour débiter cet éditorial, je ne vous surprendrai pas en vous expliquant que les restrictions budgétaires et les économies

d'énergie seront nos principales préoccupations durant les mois à venir. Notre volonté est de mettre en œuvre une politique de sobriété énergétique pour réduire et maîtriser au mieux nos dépenses. Plusieurs mesures ont été prises et certaines déjà instaurées pour aller en ce sens.

Ainsi, comme vous avez pu le remarquer, l'extinction totale de l'éclairage public entre 23h et 5h est effective depuis le 2 novembre dernier sur l'ensemble du Malesherbois. Cette mesure permet de dégager une économie de 35% sur notre facture, soit près de 23 000 €. Seuls les parkings de la gare restent allumés jusqu'à minuit pour sécuriser l'arrivée des derniers voyageurs.

Économiser l'énergie, réduire la consommation est important à la fois collectivement pour éviter les risques de coupure et aussi tout simplement pour des questions budgétaires.

Concernant les réalisations prévues, au vu du contexte, nous nous devons de ralentir le rythme de nos investissements. Pour autant, nous maintenons le cap !

L'année 2023 verra l'avancée d'importants travaux de construction sur notre commune : à savoir ceux de la nouvelle gendarmerie, de la maison de santé, du groupe scolaire ainsi que le démarrage de la 1<sup>ère</sup> tranche des travaux de modernisation et de requalification de la voirie du quartier du Parquet pour le stationnement et la circulation.

En dotant notre commune d'équipements structurants comme la maison de santé, la nouvelle gendarmerie, la municipalité entend contribuer de façon très active au développement et à l'attractivité de la commune.

Je vous invite à découvrir les actions menées et à venir au fil des pages.

Enfin, pour maintenir l'esprit de Noël, la commune vous a concocté un programme riche d'animations durant tout le mois de décembre ! Pour le plaisir de tous, des sujets lumineux ont été mis en scène sur les deux places commerçantes.

Au nom de tous les conseillers municipaux, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

**Hervé GAURAT,**  
**Maire de la Commune «Le Malesherbois»**



LE MAGherbois n°13 | édité par la Commune Le Malesherbois - Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes - 45330 Le Malesherbois | 02 38 34 85 36 | contact@ville-lemalesherbois.fr  
Directeur de publication : Hervé GAURAT | Création maquette : Carole BEGAUD | Rédaction : Myriam CAMPERGUE | Impression : Artnéo | édité à 4 500 ex.

|                               |                            |                              |                                    |   |
|-------------------------------|----------------------------|------------------------------|------------------------------------|---|
| <b>SOMMAIRE</b>               |                            |                              |                                    |   |
| <b>P.4</b><br><b>SÉCURITÉ</b> | <b>P.6</b><br><b>SANTÉ</b> | <b>P.8</b><br><b>TRAVAUX</b> | <b>P.14</b><br><b>ASSOCIATIONS</b> | <b>P.20</b><br><b>SAISON CULTURELLE</b> |

## LA COMMUNE DU MALESHERBOIS INVESTIT 500 000 € EN VIDÉOPROTECTION

La commune déléguée de Malesherbes est équipée depuis 2008 d'un système de vidéoprotection qui a fait ses preuves, notamment suite à des dégradations sur des bâtiments publics. Mais aujourd'hui cette installation n'est plus optimale et il a donc été décidé de la remplacer par un équipement plus performant. Toutes les communes déléguées seront également couvertes par ce nouveau dispositif.

Le projet de vidéoprotection a été étudié en étroite collaboration avec les maires délégués, les agents de la Police Municipale et de la Gendarmerie afin de faire l'état des besoins et de dresser la liste de tous les points qu'il était nécessaire de sécuriser.

**C'est donc une centaine de caméras qui vont être stratégiquement mises en place sur l'ensemble des communes.**

« Nous avons sélectionné un matériel dont l'avancée technologique permettra d'avoir une très bonne qualité d'image et une collecte

précise des informations. Adaptées aux nécessités de notre commune, elles seront à visée infrarouge permettant une efficacité la nuit malgré l'extinction de l'éclairage public et avec lecture des plaques d'immatriculation » souligne Hervé Gaurat, Maire du Malesherbois.

C'est la société EIFFAGE Energie Systèmes qui a été retenue. Un contrat de 5 ans avec un loyer trimestriel a été signé.

Il comprend l'investissement, l'entretien, les interventions et surtout la maintenance du matériel.

**La vidéoprotection sera opérationnelle sur tout le Malesherbois au cours du mois de janvier 2023.**

Une convention est passée entre la commune et la Gendarmerie pour que cette dernière puisse avoir accès 7j/7 et 24h/24 au Centre de Supervision Urbain. L'extraction des images est encadrée par la loi et ne peut être faite que sur réquisition du Procureur de la République si une enquête est ouverte.



### SIGNATURE DU CONTRAT DE SÉCURITÉ

Le **21 septembre 2022**, Hervé Gaurat, Maire du Malesherbois, Dominique Peurière, Sous-Préfète de Pithiviers, Fabien Fourcade, Commandant de la Compagnie de gendarmerie de Pithiviers et Emmanuelle Bochenek-Puren, Procureure de la République, ont procédé à la signature du contrat de sécurité pour une durée de 3 ans.

L'un des axes de ce contrat est de lutter contre les vols mais aussi contre l'économie souterraine, les trafics de stupéfiants et les infractions routières.

## RENFORCEMENT DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

**Arrivée d'un nouvel agent à la Police Municipale**

Le service de la Police Municipale du Malesherbois a été renforcé par l'affectation d'un nouvel agent.

Le brigadier-chef principal, **Aurélien Bailleux** est arrivé sur Le Malesherbois au mois de juillet et a pris ses fonctions définitives le 21 septembre 2022 à la suite de son stage probatoire.

Après 17 années de service passées au sein de la gendarmerie dans diverses unités (peloton d'intervention de Toulouse, Garde Républicaine et brigade territoriale de l'Essonne), Aurélien Bailleux a choisi un nouveau



déroulement de carrière en intégrant la police municipale.

Par ailleurs, la commune est toujours en recherche active pour le recrutement d'un quatrième agent afin d'ac-

croître le service de la Police Municipale. Il sera prochainement étudié la possibilité d'armer notre Police Municipale qui travaille en synergie avec les gendarmes, notamment lors des opérations de contrôle. Les travaux pour la construction de la nouvelle gendarmerie devraient débuter en avril prochain.

**Le service est composé de 6 agents :**

Frédérique Gouy (chef de service), Laurent Jeuffroy et Aurélien Bailleux (policiers municipaux), Paulo Horta et Luis Paulo (ASVP) et Chantal Plouvier (secrétaire).

### DE NOUVEAUX BUREAUX POUR LA POLICE MUNICIPALE

Les anciens locaux sont devenus trop exigus et peu adaptés pour accueillir 6 agents.

Pour leur permettre de travailler dans de meilleures conditions, il a été décidé d'aménager les

bureaux au 5, avenue du Général de Gaulle à Malesherbes. Il s'agit des anciens bureaux attribués à l'association Familles Rurales qui sont à présent situés au 27 rue Albert Camus, à côté de l'Espace Jeunes.

La permanence des deux Agents de Surveillance de la Voie Publique reste inchangée (bâtiment situé dans la cour, au 5 avenue du Général de Gaulle).



### JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

**Lundi :** de 9h à 12h30

**Mardi :** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

**Mercredi :** de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

**Jeudi :** de 9h à 12h30

**Vendredi :** de 9h à 12h

5, avenue du Général de Gaulle  
Malesherbes  
45330 LE MALESHERBOIS  
**Tél. 02 38 34 50 90**

## LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE : UN PROJET DE LONGUE HALEINE !

La Maison de Santé ouvrira ses portes en 2024. Un projet de longue haleine, puisque entre les médecins futurs et actuels, les locaux à trouver et à acheter, plusieurs années sont passées. Les maisons de santé pluridisciplinaires sont présentées comme la réponse à plusieurs problématiques de santé publique, en particulier la désertification médicale. Sur Le Malesherbois, le projet date de 2017. **Explications.**

Entretien avec Dany Rouillet, orthophoniste en retraite et présidente de l'association MSP-LMP (Maison de Santé Pluridisciplinaire multisite Le Malesherbois-Puiseaux) pour faire le point sur les avancées du projet d'implantation d'une maison de santé sur notre territoire, lancé à la fin de l'année 2017.

Rappelons que cette association regroupe des professionnels de santé libéraux (paramédicaux conventionnés et praticiens non conventionnés) qui souhaitent exercer au sein d'une structure pluri professionnelle. Le but de l'association est la création d'un pôle santé sur deux communes : Le Malesherbois et Puiseaux.

### Pourquoi réunir les deux communes pour ce projet ?

À la base, ce sont deux associations avec deux mêmes projets qui ont dû fusionner car l'ARS (Agence Régionale de Santé)

impose une distance minimum de 20 kms entre deux maisons de santé. Celle de Pithiviers était en construction. C'est pourquoi il a fallu réunir Le Malesherbois et Puiseaux.

### Où sera située la maison de santé ?

La commune du Malesherbois a acquis les bâtiments de l'ancien magasin Contact situés avenue Jean Cocteau représentant une surface de 1 000 m<sup>2</sup> ainsi qu'un pavillon adjacent qui servira de logement réservé aux stagiaires et aux internes. Un bâtiment annexe sera réalisé pour l'installation du laboratoire d'analyses médicales actuellement situé rue du Capitaine Lelièvre.

Lors de notre dernière assemblée générale, il a été décidé de baptiser l'établissement « Simone Veil ».

### Combien de praticiens ?

Actuellement, nous comptons 12 praticiens conventionnés (docteurs, orthophonistes, dentistes, psychomotriciennes,

endocrinologue-diabétologue, pédicure-podologue, infirmières) et 4 praticiens non réglementés (kinésologue, psychologue-psychanalyste, ostéopathe et réflexologue plantaire).

La maison de santé donnera lieu au transfert de plusieurs cabinets déjà implantés sur la commune mais permettra également à de nouveaux praticiens de s'installer. L'effectif actuel n'est pas définitif, d'autres professionnels pourront être accueillis.

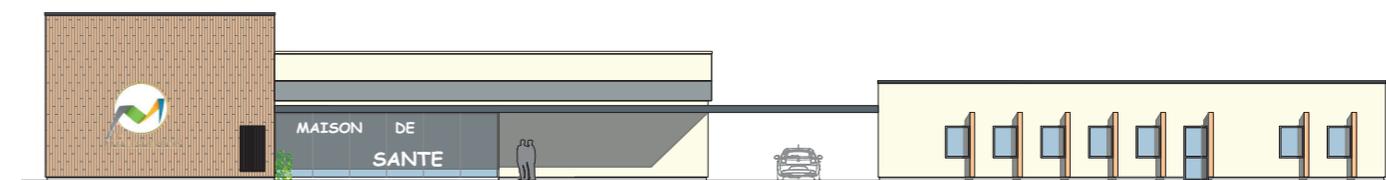
### Comment vont-ils fonctionner ?

Certains cabinets seront attribués et d'autres seront mutualisés. Les loyers seront fixés par la commune, propriétaire des murs. Concernant les salles d'attente, il faut souligner qu'il y a un impératif dans le fonctionnement des maisons de santé labellisées : les médecins conventionnés ne peuvent pas partager leurs salles d'attente avec les professions non réglementées ou paramédicales. Les plans prennent donc en compte ces obligations.

## LISTE DES PRATICIENS DE LA MAISON DE SANTÉ

|                    |                        |                     |                    |
|--------------------|------------------------|---------------------|--------------------|
| BIAT Amélie        | Psychomotricienne      | JACQUET Séverine    | Psychomotricienne  |
| BIGGIO Sandrine    | Réflexologue plantaire | LAGARDE Fabrice     | Endocrinologue     |
| BREITEL Anne-Laure | Médecin généraliste    | MENTZ Franck        | Biologiste         |
| CAVALLI Franck     | Médecin généraliste    | POUGAT Anne-Sophie  | Infirmière         |
| DAVID Charlotte    | Orthophoniste          | SERAGENT Sandrine   | Psychologue        |
| DELANGE Améline    | Kinésologue            | SZEPS Jérémy        | Ostéopathe         |
| DE OLIVEIRA Abilio | Chirurgien-Dentiste    | TRETOU Yann         | Pédicure-podologue |
| D'OLIVEIRA Lyse    | Infirmière             | VERMEERSCH Clémence | Infirmière         |

## FACADE DE VOTRE FUTURE MAISON DE SANTÉ



## OCTOBRE ROSE

# 8 448 € RÉCOLTÉS POUR LA LIGUE



Cette année encore, les Malesherbois ont montré qu'ils étaient solidaires et ont fait preuve de générosité.

Les diverses animations organisées par la commune ont permis de récolter pas moins de **8 448 € pour la Ligue contre le Cancer**. Cela a été possible grâce à :

- La marche/ course et VTT qui ont eu lieu le 2 octobre (plus de 800 participants),
- La vente de pâtisseries sur le marché du 5 octobre,
- Les urnes de collecte de pièces dans différents commerces de la ville,
- La vente de t-shirts et de mugs.



## LE MONUMENT AUX MORTS A PLUS DE 100 ANS

Le Monument aux Morts situé place de Verdun à Malesherbes a récemment été restauré. Comme de nombreux monuments en France, celui de notre commune a été érigé après la première guerre mondiale dans les années 1920, pour commémorer et rendre hommage aux soldats tués au combat puis ont été ajoutés les noms de ceux disparus lors des conflits suivants.

Depuis, l'ouvrage n'avait subi aucune modification et avait juste bénéficié de deux réparations sur les pierres de base. Avec le temps, des travaux de réhabilitation devenaient nécessaires. Les corniches étaient abîmées et certains angles étaient cassés.

Une société spécialisée dans

la réfection des monuments historiques en pierre de taille, l'entreprise J. Richard d'Etrechy (91), a été chargée de l'ouvrage. Au pied du monument, les massifs de fleurs ont été enlevés et remplacés par des pavés en grès de Fontainebleau, des pierres recyclées proposées par l'entreprise. Ce nouveau pavage permet de réaliser une sauvegarde pérenne du monument. Des jardinières en bois (également recyclées) ont été installées. Le rechapage des lettres est inscrit au calendrier de prochains travaux.

Cette restauration s'inscrit dans le cadre du réaménagement de cette place, un projet qui est pour l'instant au stade de réflexion.



La **stèle américaine** située avenue du Général Patton, offerte à la commune par souscription publique, a également fait l'objet de quelques améliorations par Bruno Boninsegna, sculpteur-graveur à Vulaines-sur-Seine (lettres gravées et repeintes et pose de plaques avec les noms de 2 soldats américains tombés à Malesherbes) ainsi que par l'installation de deux porte-drapeaux.

€ **MONTANT DES TRAVAUX :**  
Monument aux morts : 24 022 €  
Stèle américaine : 1 999 €

## UN NOUVEAU VISAGE POUR L'AVENUE LEVIS MIREPOIX

L'avenue Levis Mirepoix a fait l'objet de travaux de réhabilitation offrant plus de place aux circulations douces dans le centre-ville.

Le passage de l'Avenue en sens unique pour les automobiles a permis de gagner de la place pour le stationnement et de créer ainsi une piste cyclable à destination des vélos et trottinettes. Enfin, la rénovation des trottoirs facilite la circulation des piétons.

## LE PLAN DE SOBRIÉTÉ DU MALESHERBOIS

À l'instar de toutes les communes, Le Malesherbois fait face à une importante augmentation de ses dépenses énergétiques. Depuis plusieurs semaines, les élus et les services municipaux travaillent pour déterminer les mesures et leviers d'action à mettre en œuvre pour réduire les consommations d'énergie.

Ce plan s'articule autour de 2 axes de mesures appliquées depuis le début du mois de novembre 2022.

### Axe 1 : Réduire la consommation liée à l'éclairage public

Comme vous le savez, l'extinction de l'éclairage public entre 23h et 5h est intervenue depuis le 2 novembre dernier. Seuls les parkings de la gare restent allumés jusqu'à minuit pour sécuriser l'arrivée des voyageurs du dernier RER.

**Cette mesure permet de réaliser une économie de 35 % sur la facture, soit près de 23 000 €.**

Les éclairages de Noël seront uniquement installés sur les places commerçantes. Les illuminations seront éteintes la nuit sur les mêmes plages horaires que l'éclairage public. Cette mesure permet d'économiser les coûts d'installation des suspensions et guirlandes lumineuses, soit près de 35 000 €.

### Axe 2 : Réduire la consommation énergétique des bâtiments publics

Afin de limiter les coûts de chauffage, les services municipaux ont été regroupés à la mairie du Malesherbois. Le bâtiment du 5 ter, avenue de Gaulle à Malesherbes a donc été fermé.

Dans tous les bâtiments communaux, des équipements permettant un éclairage « avec détecteur de présence », une coupure d'électricité en dehors des heures d'ouverture et un abaissement du chauffage au minimum vont être installés.

Chaque usager des équipements publics devra aussi mettre en œuvre des gestes permettant la réduction des consommations énergétiques des bâtiments. Une attention particulière sera portée à l'extinction de l'éclairage, à l'utilisation du chauffage, à l'extinction des appareils électriques en veille...

### LES SERVICES DE L'EAU ET DE L'URBANISME/PERMIS DE LOUER SONT DÉSORMAIS INSTALLÉS À LA MAIRIE DU MALESHERBOIS ET REÇOIVENT UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.

#### FACTURES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : DÉCOUVREZ LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS POUR LES PAYER

Depuis votre compte sur le portail de l'eau

Par prélèvement automatique mensuel

Directement à la mairie

Consultez et téléchargez vos factures à tout moment depuis votre ordinateur, smartphone ou tablette. Payez vos factures en toute sécurité.

Rendez-vous sur le site internet [www.ville-lemalesherbois.fr](http://www.ville-lemalesherbois.fr)

Vous pouvez régler vos factures d'eau et d'assainissement par prélèvement automatique en téléchargeant et remplissant le contrat et le mandat de prélèvement SEPA. Ces documents sont également disponibles en mairie.

Vous pouvez régler vos factures d'eau et d'assainissement par carte bancaire, chèque (à l'ordre du Trésor Public) ou espèces, en vous déplaçant à la mairie. Des permanences seront prévues à cet effet.

## ATTENTION AUX DÉMARCHAGES !

### LE PHISHING, C'EST QUOI ?

L'hameçonnage ou phishing est une forme d'escroquerie sur internet. Le fraudeur se fait passer pour un organisme que vous connaissez (banque, service des impôts, CAF, etc.), en utilisant le logo et le nom de cet organisme. Il vous envoie un mail ou SMS vous demandant généralement de «mettre à jour» ou de «confirmer vos informations suite à un incident technique», notamment vos coordonnées bancaires (numéro de compte, codes personnels, etc.).

**Attention !** Ne répondez jamais à ces messages, ne cliquez pas sur les liens, n'ouvrez pas les pièces jointes !

Ne communiquez jamais d'informations sensibles par messagerie ou par téléphone.

### Si vous êtes victime :

- En cas de doute, contactez si possible directement l'organisme concerné pour confirmer le message ou l'appel que vous avez reçu.

- Si vous avez constaté des débits frauduleux sur votre compte, faites opposition immédiatement auprès de votre banque.

- Si vous avez communiqué un mot de passe, changez-le immédiatement ainsi que sur tous les autres sites sur lesquels vous l'utilisiez.

- Conservez les preuves et en particulier le message.

- En fonction du préjudice subi, déposez plainte à la gendarmerie.

**Pour être conseillé(e), contactez INFO ESCROQUERIES au 0 805 805 817 (numéro gratuit).**

### ATTENTION AUX ANARQUES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE !

- Le démarchage téléphonique sur la rénovation énergétique est strictement interdit depuis la loi du 24 juillet 2020.

- En aucun cas les collectivités territoriales, l'ADEME, l'Anah et l'ADIL n'encouragent le démarchage ou ne démarchent directement les particuliers. Une personne qui vous dit être envoyée ou recommandée par l'une de ces institutions doit immédiatement être suspecte !

- Attention aussi aux courriers malveillants qui peuvent paraître officiels et qui vous invitent à une prise de contact car votre logement serait une passoire

thermique avec obligation immédiate de réaliser des travaux.

- Enfin, attention aux sites internet qui semblent être des sites institutionnels mais qui sont bien des sites commerciaux.

### LES BONS GESTES À AVOIR

Il ne faut pas signer dans la précipitation. N'hésitez pas à demander au vendeur de vous laisser les documents et à repasser.

Demandez à voir la carte professionnelle pour vérifier à qui vous avez affaire. Certains démarcheurs n'hésitent pas à usurper l'identité d'un professionnel que vous connaissez comme votre fournisseur d'énergie.

La remise d'un contrat est obligatoire. Il doit notamment préciser si le consommateur bénéficie ou pas d'un délai de rétractation de 14 jours. Il est interdit au professionnel de réclamer toute contrepartie financière pendant 7 jours. Vérifiez bien la date du contrat. Un contrat antidaté fera perdre tout ou partie du délai de rétractation.

**On n'est jamais obligé de laisser entrer un démarcheur.**

### VOUS ÊTES VICTIME D'UNE ARNAQUE ?

**Le service accueil juridique de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais se tient à votre disposition.**



#### France services

19/21, place du Martroy

Sur rendez-vous uniquement

02 42 24 00 40

[accueil.juridique@pithiveraisgatinais.fr](mailto:accueil.juridique@pithiveraisgatinais.fr)

## MANCHECOURT: LE « P'TI PLAISIR » DEVIENT LE « BISTROT D'ICI ET D'AILLEURS »



Vent de fraîcheur à Manchecourt avec la réouverture du restaurant situé dans son centre-bourg. Le «P'ti Plaisir» devient le « Bistrot d'ici et d'ailleurs ».

Cette réouverture a été possible grâce au Conseil Municipal qui s'est concerté afin de proposer une aide à la relance au futur propriétaire de ce commerce pour s'installer dans l'établissement. Ainsi, il s'est vu offrir :

- une exonération de loyer pour le premier mois (octobre 2022) ;
- une réduction de 150€ sur le loyer mensuel pendant 6 mois, allant du 1<sup>er</sup> Novembre 2022 jusqu'au 30 avril 2023.

Par cette action, le Conseil Municipal souhaite revitaliser le centre-bourg. Ce restaurant constitue le dernier commerce de Manchecourt, et par conséquent son dernier lieu de vie pouvant rassembler ses habitants dans un lieu convivial.

À votre tour, découvrez la cuisine faite maison du nouveau chef : plats du jour, pizzas & pâtes n'attendent que vous ! Notez que l'adresse propose aussi du pain fait maison et des pâtisseries.

1, Grande Rue à Manchecourt  
Ouvert du mardi au dimanche  
06 38 11 87 19

### NOUVEAUX COMMERCES DU MALESHERBOIS

#### HÔTEL-RESTAURANT DE LA GARE

Changement de propriétaire  
1, rue de la Gare  
Tous les jours de 8h à 21h

#### LA BONNE VIANDE

Boucherie  
21, rue de la République  
Du mardi au samedi de 9h à 19h30 / Dimanche de 9h à 14h

#### MANGER VOS RÊVES

Pâtisserie chocolaterie  
2 rue des Grisonnières  
Orveau Bellesauve  
06 79 41 11 36

#### LE COMPTOIR DES HOMMES

Barbier  
Rue de la République  
Du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 19h  
09 84 43 75 27

#### MALESHERBES CONTRÔLE

Contrôle Technique  
36, route de Sermaises  
Avec ou sans rendez-vous  
02 38 30 38 62  
www.autovision.fr

#### CASA FRANCO

Restaurant italien  
Place du Martroy  
Tous les jours de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 22h30  
09 81 96 66 01

#### LA HALLE INFORMATIQUE

Vente et réparation informatique  
2, rue du Capitaine Lelièvre  
Du lundi au vendredi 9h30 à 18h30  
Le samedi de 9h à 12h30  
02 34 00 25 58

## BASKET 3x3 UNE DISCIPLINE QUI A FAIT SENSATION AUX DERNIERS JEUX OLYMPIQUES

Les 13 et 14 mai 2023, la commune du Malesherbois, le club de Hand-Ball et le Sporting Club Malesherbois de Basket s'associent pour proposer aux habitants deux journées sportives consacrées à l'une des nouvelles disciplines des Jeux Olympiques : le basket 3x3.

Le basket 3x3 est une variante du basket-ball et une récente discipline olympique. Cette pratique est jouée par deux équipes de trois joueurs qui s'affrontent sur un demi-terrain, avec un seul panier. L'équipe gagnante est celle qui est en tête au bout de dix minutes de jeu, ou alors c'est la première à atteindre 21 points.

En juin 2022, le Sporting Club Malesherbois de Basket avait organisé un tournoi 3X3 jeunes et adultes sur l'esplanade du Centre Culturel « Le Grand Ecrin ».

Cette première édition sur Le Malesherbois avait remporté un franc succès auprès des jeunes. La deuxième édition aura lieu au même endroit et un second terrain mobile sera mis en place. Pour cette nouvelle édition, le club de Hand-ball proposera une animation ludique et innovante !

Notre commune, labellisée Terre de Jeux 2024, conduit une politique de soutien aux nombreuses associations sportives et c'est dans le cadre des journées olympiques qu'elle participera à la bonne tenue de ce tournoi.

Les services techniques de la commune assureront la logistique.



Informations et inscriptions sur la page facebook du SCM Basket.



Scm-Basket Malesherbes



## LA SOLIDARITÉ DANS NOTRE COMMUNE

### UNE NOUVELLE PERMANENCE DU SECOURS CATHOLIQUE

Une permanence du Secours Catholique est ouverte depuis le mois de septembre tous les lundis de 10h à 12h dans la petite maison du presbytère située près de l'église (entrée par le parking).

Les bénévoles du Secours Catholique sont présents pour accueillir sans condition des personnes en difficultés et offrir une écoute bienveillante. Elles peuvent les guider et les aider à trouver des réponses à leurs problèmes ou les accompagner dans leurs démarches administratives. Les bénévoles travaillent en lien avec les partenaires du territoire (assistantes sociales et associations) pour répondre aux demandes.

L'équipe du Malesherbois ne propose pas d'aide alimentaire, celle-ci étant déjà assurée par

l'épicerie sociale et par le Secours Populaire mais peut fournir des vêtements ou de la vaisselle aux personnes en grande nécessité. Le Secours Catholique est une association nationale qui agit contre la précarité dans le cadre des 72 délégations réparties en France. La délégation du Loiret, à laquelle est rattachée l'équipe du Malesherbois, compte 6 salariés et près de 500 bénévoles qui interviennent sur tout le département.

Trois bénévoles (Maryvonne Fargeot, Rosalie Gobalsamy et Bernadette Kazy) ont répondu à l'appel du Père Philippe pour la création de cette antenne locale mais elles espèrent voir leur nombre augmenter, permettant un fonctionnement plus aisé de la permanence. Elles lancent donc un appel à toutes les bonnes volontés prêtes à les rejoindre pour apporter leur aide.

Une animatrice de réseau de solidarité du Secours Catholique rattachée à Orléans, Marie Labarre, est présente chaque

lundi à Malesherbes pour collaborer à la mise en place des actions de la permanence.

#### À venir

La nouvelle équipe organise une brocante dans la salle Saint-Eloi le dimanche 18 décembre de 10h à 16h. Vous pourrez acheter vêtements, vaisselle, objets décoratifs pour Noël et échanger avec les bénévoles en partageant un chocolat chaud.

#### Contact :

06 33 82 91 35  
equipe.malesherbes.450@secours-catholique.org



Maryvonne Fargeot, Rosalie Gobalsamy, Bernadette Kazy & Marie Labarre

### LE SECOURS POPULAIRE PRÉSENT DEPUIS PLUS DE 30 ANS

Le Secours Populaire, association humanitaire, est présent dans notre commune depuis plus de 30 ans. Malesherbes a d'abord été une antenne locale dépendante de la fédération départementale.

Les locaux étaient alors situés rue de Boigneville où se trouvent actuellement les Services Techniques de la ville. En 1998, à l'initiative d'Yves Bégaud, qui en fut le secrétaire général durant près de dix ans, la structure malesherboise devient comité local indépendant, rattaché à la fédération du Loiret. L'association déménage en 2013

pour s'installer avenue Lévis Mirepoix dans les murs de l'ancien foyer social et c'est en 2016 avec son emménagement au 5 rue de l'Amiral Gourdon où il se trouve aujourd'hui que le « secours pop » peut vraiment prendre toute sa dimension et offrir un accueil satisfaisant.



Les bénévoles de la boutique du Secours Populaire : Isabelle, Hélène, Françoise et Catherine

#### LA BOUTIQUE

La boutique est accessible à tout le monde. On peut y trouver à bas prix des vêtements, des jouets, du petit matériel d'électroménager ou de puériculture d'occasion. Les tarifs sont les mêmes pour tous les acheteurs.

Les bénévoles réceptionnent et trient les articles pour mettre en rayon des produits de qualité.

La boutique est ouverte **tous les mercredis de 10h à 16h sans interruption**, soit pour venir acheter, soit pour déposer des dons.

*Il est important que les affaires déposées soient en bon état pour la revente. Pour éviter tout vol ou dégradation, ne rien déposer devant la boutique ou sur la voie publique en dehors des heures d'ouverture.*

#### L'AIDE ALIMENTAIRE

L'aide alimentaire s'adresse aux personnes en situation de précarité. Pour être bénéficiaire, il faut répondre à certains critères. Des pièces justificatives de revenus et de dépenses sont indispensables et exigées pour

son attribution. Les droits sont ouverts pour un temps déterminé et les dossiers sont régulièrement ajustés.

L'équipe du Secours Populaire travaille avec tous les acteurs sociaux du territoire (assistantes sociales, tuteurs/tutrices...) qui dirigent des personnes vers l'association. Elle peut ainsi être amenée à fournir des « colis d'urgence » de vêtements et de nourriture pour des familles inopinément dans le besoin.

Le comité de Malesherbes vient en aide à une quarantaine de familles. L'accueil pour la distribution est fait par Angel, Christiane, Corine, Françoise, M-Thérèse, Monique et Sylviane et a lieu **les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> lundis du mois, sur rendez-vous**. Les bénéficiaires reçoivent un colis composé de conserves, lait, pâtes, riz et produits frais. Une participation symbolique de 0,5€ est demandée lors du retrait.

Les sources d'approvisionnement en produits alimentaires sont multiples. En premier lieu, le Secours Populaire reçoit les dons alimentaires du FEAD (Fonds Européen d'Aide aux plus Démunis). Le stock est géré par la fédération du Loiret qui s'occupe des commandes et de la répartition en fonction des besoins des différentes antennes. Il s'agit principalement de denrées de base. En second lieu, il y a « les ramasses » de produits en date limite de consommation offerts par le magasin Intermarché de Malesherbes et pour finir il y a le fruit des collectes faites

périodiquement auprès des particuliers à la sortie des supermarchés. A noter que l'Institut Arvalis de Boigneville fournit les pommes de terre à titre gracieux. Les jours de distribution, et en fonction des récoltes, les bénévoles effectuent des achats de produits frais, de fruits et légumes de saison pour compléter les colis. Pour Noël, le colis est amélioré avec l'achat de denrées plus raffinées et chaque enfant des familles bénéficiaires reçoit un jouet en cadeau.

Lorsque toutes les exigences locales sont couvertes, le comité de Malesherbes participe aux missions conduites par le Secours Populaire au niveau départemental et national.

Les dons et les subventions sont indispensables pour faire vivre cette association mais c'est surtout l'engagement inconditionnel, durable et assidu de tous ses bénévoles qui permet de mener à bien des actions solidaires et charitables sur notre commune depuis tant d'années.



Sylviane Pacault entourée des bénévoles de l'aide alimentaire

**LE MALESHERBOIS D'ABORD****Une année mouvementée et des défis à venir.**

Marquée par le transfert de la compétence scolaire à la Communauté de Communes Pithiverais Gâtinais, cette année a été une année mouvementée.

Bien que les élus du Malesherbois étaient unanimes pour s'opposer au transfert de la compétence, le Conseil communautaire en a délibéré autrement et nous ne le remettons pas en cause. Ceci a nécessité un long travail de concertation entre les différents territoires (Malesherbois, Puisseautin et Beaunois) pour comprendre le fonctionnement de chacun.

Par ailleurs, le choix des élus communautaires a généré une crainte pour les Malesherbois qui espéraient et qui espèrent depuis de nombreuses années

la création d'un nouveau groupe scolaire. Dès le début du mandat, la municipalité avait engagé les études puis le concours d'architecte. Lors du jury de concours, nous nous réjouissons de voir un projet émerger à court – moyen terme, d'autant que le choix du lauréat a été unanime.

Du fait de la décision du Conseil communautaire et du dessaisissement de la compétence, l'État a jugé que nous ne pouvions pas attribuer le marché de maîtrise d'œuvre et un imbroglio est né. La bonne nouvelle est que la justice a donné raison à la commune et qu'une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage est conclue entre la CCPG et la commune pour mener à bien la construction de la nouvelle école.

Du côté du fonctionnement, les parents n'ont pas subi de

rupture de continuité de service et les enfants bénéficient du service tel qu'il a été façonné au fil des années. À ce titre, nous remercions et saluons le travail effectué durant de nombreuses années par Christophe Prévost qui a choisi une nouvelle orientation professionnelle. Son travail, sa gentillesse et son écoute étaient reconnus de tous les Malesherbois.

Cette année a également été marquée par le contexte géopolitique dont les conséquences se font ressentir fortement pour les budgets de chacun d'entre nous. Sobriété et inflation sont devenus les maîtres mots dans l'ère du temps. Nous avons une pensée pour ceux qui subissent de plein fouet la crise économique qui fait suite à la crise sanitaire.

D'un point de vue communal, l'effet se fera ressentir sur le budget avec une forte augmentation des dépenses de fonctionnement (fluides dont éclairage et électricité, fournitures, prestations de services...) comprimant ainsi la capacité d'autofinancement et par conséquent les dépenses d'investissement. Or, il sera nécessaire d'investir durablement dans la rénovation des équipements publics pour en réduire les coûts de fonctionnement à terme. Aujourd'hui, l'équation devient difficile et la municipalité devra être ingénieuse voire audacieuse pour trouver des solutions à court, moyen et long termes. Nous y veillerons scrupuleusement tout en apportant notre connaissance.

À l'approche des festivités de Noël et de la nouvelle année, nous formulons à chacun d'entre vous tous nos vœux de bonheur avec vos proches et amis mais aussi de réussite et de santé.

**Les conseillers municipaux du groupe Le Malesherbois d'abord**

Maximilienne Lachaud a intégré le conseil municipal après le départ de Bernard Moisy. « Agent à l'urbanisme au sein de la commune de Milly la Forêt, Malesherboise depuis 2007, je connais bien le territoire du Malesherbois où mes enfants ont grandi. Je me réjouis de servir l'intérêt commun, engagement pour lequel je me suis associée à Bernard Moisy et les conseillers de la liste « Le Malesherbois avec vous j'y crois ».

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année, ainsi qu'une belle année 2023.

**Isabelle BECHU, Thierry CATINAT et Maximilienne LACHAUD**

**LE MALESHERBOIS AVEC VOUS, J'Y CROIS**

Chers concitoyens,

La commission scolaire a été transférée à la CCPG (communauté de communes du Pithiverais Gâtinais) en septembre, malgré notre opposition. Nous craignons en effet, que les décisions soient trop éloignées du terrain, et que celles-ci s'imposent à nous sans débat préalable. Il n'est pas certain que la situation des élèves du Malesherbois soit considérée à la hauteur des besoins, et il est à craindre que des décisions purement financières prévalent à l'intérêt des enfants. Pour autant, nous nous satisfaisons de la création de la commission « politique et actions communales

en faveur de l'enfance » dont nous attendons la prochaine réunion, pour en connaître le fonctionnement et les objectifs, en espérant que les débats en son sein et les propositions qui en découleront, seront pris en considération par les élus de la CCPG.

De nouvelles caméras vont être installées sur l'ensemble du territoire de notre commune pour un coût annuel de 100000 euros sur 5 ans (durée du contrat de location). Si certaines sont probablement utiles, (aux entrées et sorties de commune), elles ne protègent pourtant pas les citoyens.

Seule une gendarmerie dotée de moyens humains utilement dimensionnés, est à même d'intervenir, que ce soit en prévention, comme pour garantir notre protection. Aussi, on ne peut que se satisfaire de la construction de la nouvelle gendarmerie (enfin !!) et des logements pour accueillir les personnes en postes.

Par ailleurs, notre implication au sein du CCAS nous permet d'être particulièrement vigilants quant aux besoins des Malesherbois, touchés pour certains par une grande précarité.

**ETAT CIVIL**

de mai à octobre 2022

**COUDRAY****Naissance**

STROHL ROBIN  
Kessy

**Mariage**

MALBRANQUE  
Eloïse et PASCUAL  
Teddy

**Décès**

BARRILLIET Robert  
LEGIVRE Jean-Claude  
CAILLOUX Christine

**MAINVILLIERS****Naissance**

ALTINKAYA Maya

**MALESHERBES****Naissances**

ALMEIDA SANTOS  
Mattéo  
BENSAADA Zayna  
BRIAND Lonaya  
BRUNEAUX Emma  
CAYLA Ayrton  
CLAISSE Naël  
DOGGUI Assil  
EL AIDI Sawsen  
FAURE Gabriel  
GARILHE Abby  
GAYDU COELHO  
RIBEIRO Irwin  
GEST Kayllan  
LADJEMI Kenan  
MARCHIVE Chiara  
MAYELABASSA  
Isidore  
MOURGUES  
Matthew  
NSANGU NZEMBELE  
Rayan  
RAYMOND PARPEX  
Jeanne  
TOBAK Zachary

BOUCHITÉ Nicolas  
DUMONTIER  
Delphine et SORRE  
Damien  
FONTAINE Marion  
et OLIVEIRA DOS  
SANTOS Anthony  
GOURIER Laurence  
et FERREIRA Daniel  
GOUPIL Liliane et  
GRUCHET Claude  
GUERIN Astrid et  
LESEURRE Jonathan  
JOUAN Esther et  
MANGUER Thomas  
KALOU Ibo Sabine et  
GOUBO Djagbre  
MATONGO Julie et  
MBOU Elie  
PARREIRA Lorena et  
DA SILVA FERREIRA  
Ricardo  
PESTY Laetitia et  
MARCHAND Cyril  
RABII Hanane et  
BERRICHI Hassan  
TINSEAU  
Gwendoline et  
CHEVALIER Jérémy  
TRAIKIA Sarah et  
AUERGUI Bilal  
VAZ MATOS Carla  
et DA CONCEIÇÃO  
Gabriel

**Mariage**

CAPITAINE Kathleen  
et KASSIAN  
Stéphane  
CIRIK Elif et  
GUNGOR Ismail  
CHAUVIN Nadège et  
VAILLANT Arnaud  
DUFRESNE  
Angélique et

BOUCHITÉ Nicolas  
DUMONTIER  
Delphine et SORRE  
Damien  
FONTAINE Marion  
et OLIVEIRA DOS  
SANTOS Anthony  
GOURIER Laurence  
et FERREIRA Daniel  
GOUPIL Liliane et  
GRUCHET Claude  
GUERIN Astrid et  
LESEURRE Jonathan  
JOUAN Esther et  
MANGUER Thomas  
KALOU Ibo Sabine et  
GOUBO Djagbre  
MATONGO Julie et  
MBOU Elie  
PARREIRA Lorena et  
DA SILVA FERREIRA  
Ricardo  
PESTY Laetitia et  
MARCHAND Cyril  
RABII Hanane et  
BERRICHI Hassan  
TINSEAU  
Gwendoline et  
CHEVALIER Jérémy  
TRAIKIA Sarah et  
AUERGUI Bilal  
VAZ MATOS Carla  
et DA CONCEIÇÃO  
Gabriel

**MANCHECOURT****Naissance**

EL BOUROUMI  
Aaliyah  
JANVIER Jullian  
OLIVEIRA Dalia

**Mariage**

TOUTAIN Marie et  
DA SILVA MARQUES  
Nicolas

**Décès**

DOMAS Marilyne

**NANGEVILLE****Naissance**

CHADLI Belmat

**ORVEAU-BELLES-AUVE****Mariage**

COUTEPEROUMAL  
Michèle et JEAN-  
LOUIS Jean-François

**Décès**

BRUNEAU Marcel  
BRODIN veuve  
CARON DUPLESY  
Henriette

**DIMANCHE 15 JANVIER**

► **Malesherbes**  
à 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Salle Georges Morel  
Tarif : 10€  
*Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes*  
02 38 34 84 77

**SAMEDI 4 FÉVRIER**

► **Coudray**  
à 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Salle Helios  
Tarif : 10€  
*Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray*  
06 88 49 70 41



► **Manchecourt**  
de 14h 18h30  
**PREMIER PAS PONGISTE**  
à la salle des fêtes  
Gratuit - réservé aux 6-10 ans  
*Organisé par l'Hirondelle*  
02 38 30 25 51

**SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 FÉVRIER**

► **Manchecourt**  
Samedi à 20h30  
Dimanche à 14h30  
**PROMIS, JURÉ, CRASHÉ**  
**COMÉDIE DE STEF RUSSEIL, PAR LA TROUPE DE THÉÂTRE DE LA SCÈNE AUX CHAMPS**  
Salle des fêtes  
Tarif : 9€  
*Organisée par le Comité des fêtes de Manchecourt*  
06 65 61 14 45  
cdfmanchecourt@gmail.com

**DIMANCHE 12 FÉVRIER**

► **Malesherbes**  
à 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE**  
à la salle Georges Morel  
Tarif : 10€  
*Organisé par le Comité des Fêtes de Malesherbes*  
02 38 34 84 77

**DIMANCHE 26 FÉVRIER**

► **Manchecourt**  
à 14h  
**LOTO**  
Salle des Fêtes  
Entrée libre  
Restauration sur place  
*Organisé par le Comité des Fêtes de Manchecourt*  
06 65 61 14 45  
cdfmanchecourt@gmail.com



► **Malesherbes**  
de 14h à 17h30  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Salle Maurice Genevoix  
Tarif : 10€  
*Organisé par le Club de l'Amitié Malesherboise*  
06 04 15 80 08

**SAMEDI 11 MARS**

► **Malesherbes**  
19h30  
**REPAS DANSANT**  
Salle Maurice Genevoix  
Tarifs non définis  
*Organisé par l'association Plus de Sourires*  
06 88 62 94 86

**DIMANCHE 12 MARS**

► **Malesherbes**  
à 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Salle Georges Morel  
Tarif : 10€  
*Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes*  
02 38 34 84 77

► **Coudray**  
à 14h30  
**LOTO**  
Salle Hélios  
Tarifs : 4€ le carton, 10€ les 3, 16€ les 5 et 30€ les 10.  
*Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray*  
06 88 49 70 41

**SAMEDI 25 MARS**

► **Malesherbes**  
de 9h30 à 12h  
**CONFÉRENCE SUR L'EMPRISE**  
Salle Maurice Genevoix  
Entrée libre  
*Organisé par Stop Violences Malesherbes*  
06 81 50 57 06

► **Malesherbes**  
Horaire restant à définir  
**CONCERT DE PRINTEMPS**  
Eglise Saint-Martin  
Entrée libre  
*Organisé par la Chorale Couleurs Vocales*  
06 11 18 45 55

**DIMANCHE 26 MARS**

► **Malesherbes**  
Horaire restant à définir  
**CONCOURS DE CHORÉGRAPHIES**  
Centre culturel «Le Grand Ecrin»  
Tarifs : de 4 à 10 ans inclus : 5 €  
dès 11 ans : 10€  
*Organisé par Malesherbes Danse Moderne*  
www.mdm45.com

**DIMANCHE 2 AVRIL**

► **Manchecourt**  
de 13h30 à 18h30  
**TOURNOI TENNIS DE TABLE JEUNES - CHALLENGE ANAÏS**  
Salle des fêtes  
Gratuit - réservé aux jeunes loisirs -25 ans  
*Organisé par l'Hirondelle*  
02 38 30 25 51



**DIMANCHE 16 AVRIL**

► **Malesherbes**  
à 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Salle Georges Morel  
Tarif : 10€  
*Organisé par le Comité des fêtes de Malesherbes*  
02 38 34 84 77



**MERCREDI 19 & JEUDI 20 AVRIL**

► **Malesherbes**  
Mercredi à 14h  
Jeudi à 8h  
**CHAMPIONNAT DU LOIRET TRIPLETTE VÉTÉRAN**  
Boulodrome Philippe Laspalas  
Entrée libre  
*Organisé par la Boule Malesherboise*  
06 27 58 87 81

**DIMANCHE 30 AVRIL**

► **Malesherbes**  
à 14h30  
**CONCOURS DE BELOTE**  
Salle Maurice Genevoix  
Tarif : 10€  
*Organisé par le Club de l'Amitié Malesherboise*  
06 04 15 20 08

**DIMANCHE 21 MAI**

► **Manchecourt**  
de 9h à 18h30  
**TOURNOI TENNIS DE TABLE NON LICENCIÉS**  
Salle des fêtes  
Tarifs : 1,5€ pour les membres du club, 5€ pour les invités.  
*Organisé par l'Hirondelle*  
02 38 30 25 51

**SAMEDI 3 JUIN**

► **Malesherbes**  
de 11h à 17h  
**KERMESSE**  
EHPAD Résidence Saint-Martin  
Entrée libre  
*Organisée par l'association Plus de Sourires*  
06 88 62 94 86

**SAMEDI 10 JUIN**

► **Manchecourt**  
à partir de 14h  
**PÉTANQUE**  
Entrée libre  
*Organisé par l'Hirondelle*  
02 38 30 25 51



**DIMANCHE 11 JUIN**

► **Manchecourt**  
de 9h à 18h30  
**TOURNOI DE TENNIS DE TABLE**  
Salle des fêtes  
Tarif : 5€ - ouvert à tous les licenciés  
*Organisé par l'Hirondelle*  
02 38 30 25 51

**DIMANCHE 18 JUIN**

► **Coudray**  
De 6h à 18h  
**VIDE-GRENIER**  
Espace vert derrière la salle Hélios  
Tarif : 1,5€ le mètre linéaire - 5 mètres minimum pour une voiture  
*Organisé par le Comité des Fêtes de Coudray*  
06 88 49 70 41



**SAMEDI 24 JUIN**

► **Manchecourt**  
de 14h à 22h  
**BROCANTE SEMI-NOCTURNE**  
Parking de la salle des fêtes de Manchecourt  
Tarif : 2€ le mètre  
*Organisée par le Comité des Fêtes de Manchecourt*  
06 65 61 14 45

**SAMEDI 25 JUIN**

► **Manchecourt**  
Toute la journée  
**TOURNOI DE FOOT**  
Terrain de foot de Manchecourt  
*Organisé par le Comité des Fêtes de Manchecourt*  
06 65 61 14 45  
cdfmanchecourt@gmail.com



**VOUS ÊTES UNE ASSOCIATION ET VOUS SOUHAITEZ FAIRE PART DE VOTRE AGENDA ?**

N'hésitez pas à nous écrire à l'adresse suivante pour paraître sur le Bulletin Municipal : [communication@ville-lemalesherbois.fr](mailto:communication@ville-lemalesherbois.fr)

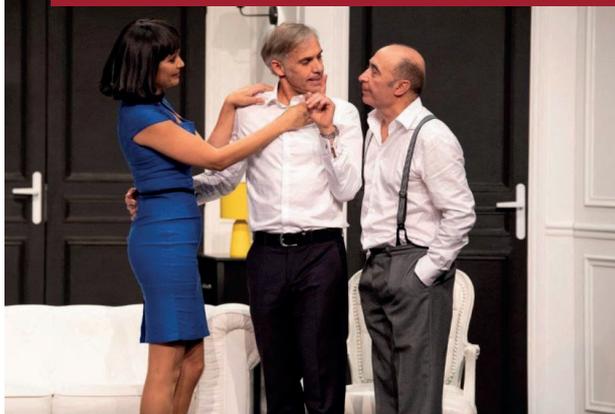


**ÇA SE PASSE AU GRAND ÉCRIN !**

## **BOEING BOEING** **THÉÂTRE DE BOULEVARD**

**DIMANCHE 5 FÉVRIER 2023 • 17H**

Adulte : 22 € Enfant (-18 ans) /étudiant : 12 €



## **COLLECTIF MÉTISSÉ** **CONCERT**

**SAMEDI 18 MARS 2023 • 20H30**

Adulte : 25 € Enfant (- 18 ans) /étudiant : 12 €

## **ÉCOLE DE MUSIQUE**

**VENDREDI 14 AVRIL 2023**

• 20h30 : Concert des profs de l'école municipale de musique du Malesherbois

**MERCREDI 24 MAI ET SAMEDI 3  
JUIN**

• 18h30 : Auditions des élèves de l'école municipale de musique du Malesherbois

**Entrée libre**



## **VIVALDI L'ÂGE D'OR** **SPECTACLE MUSICAL**

**DIMANCHE 2 AVRIL 2023 • 17H**

Adulte : 15 € Enfant (-18 ans) /étudiant : 7 €



**02 38 34 81 91**

**Billetterie en ligne sur**  
[www.ville-lemalesherbois.fr](http://www.ville-lemalesherbois.fr)

